



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 11 mars 2025

### **NOUVELLE-AQUITAINE : LES ARCHITECTES DES BÂTIMENTS DE FRANCE, INDISPENSABLES POUR VALORISER LE PATRIMOINE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Les Architectes des Bâtiments de France (ABF) œuvrent à la protection du patrimoine et à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Sur l'ensemble du territoire et au sein des Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de la région Nouvelle-Aquitaine, ils conseillent, accompagnent et émettent des avis en étroite collaboration avec les acteurs locaux, les porteurs de projets et les professionnels.

Ce rôle mérite d'être mieux explicité, tant auprès du grand public que des élus.

Dans ce contexte, le ministère de la Culture a lancé une campagne de communication relayée aujourd'hui par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine afin de mettre en lumière les missions essentielles et « archi-utiles » des ABF.

#### **Le rôle des ABF**

En conciliant conservation du patrimoine et adaptation aux grands enjeux de notre époque, comme **la transition écologique ou le développement économique**, les ABF jouent un rôle majeur et pérenne sur le territoire en s'assurant du respect du patrimoine, des paysages, de la qualité des constructions et de la création architecturale. En **Nouvelle-Aquitaine**, ils sont **les interlocuteurs quotidiens des élus et de leurs services** chargés de l'urbanisme, des particuliers, des professionnels mobilisés sur les projets, dont les maîtres d'œuvre, et des acteurs publics locaux.

#### **Les projets suivis par les ABF**

Avec leurs équipes, les ABF s'assurent que les travaux de réhabilitation et les constructions neuves s'inscrivent en cohérence avec leur environnement, tout en offrant confort et qualité de vie conformes aux attentes contemporaines. Contrairement aux idées reçues, ils ne refusent que très rarement les projets qui leur sont soumis. Dans la majorité des cas, **les dossiers sont instruits sans difficulté, dans la collégialité et le dialogue**, et peuvent faire l'objet de conseil en amont dans les UDAP, sur le terrain ou lors de permanences en mairies.

*Quelques exemples de dialogues constructifs entre les ABF, la maîtrise d'ouvrage et le soutien de municipalités engagées en Nouvelle-Aquitaine :*

À **La Rochelle** en **Charente-Maritime** (17), l'UDAP et la collectivité œuvrent ensemble depuis plusieurs années pour concilier protection contre les risques climatiques, qualité de vie et valorisation du patrimoine. Dernier projet emblématique en date de ce vaste projet de requalification de l'espace public, la rénovation énergétique et fonctionnelle de la médiathèque Michel Crépeau.

À **Hossegor** dans **Les Landes** (40), la Villa Bilacoro, joyau de style basco-landais (1937, Louis Lagrange), a retrouvé sa splendeur grâce à une restauration respectueuse du patrimoine tout en tenant compte des exigences du propriétaire. Guidé par l'architecte des bâtiments de France, ce projet de réhabilitation, récompensé par la Fondation du patrimoine, a permis de retrouver l'aspect de la villa d'origine tout en répondant aux exigences de son temps.

Pour redynamiser son centre-ville, la commune de **Thouars**, dans les **Deux-Sèvres** (79), a fait le choix d'implanter une médiathèque en plein cœur de son centre ancien. Une longue phase de programmation et un travail conjoint du service livre de la DRAC et de l'architecte des bâtiments de France a permis de lever les freins règlementaires sans amoindrir la sauvegarde du patrimoine existant en Site protégé, tout en favorisant une expression architecturale contemporaine.

## La campagne de communication

Diffusée dans la presse et en digital, à partir de fin 2024, la campagne « Archi-utiles à notre avenir » repose sur des témoignages d'ABF et des contenus déclinés autour de quatre thématiques complémentaires :

- **La transition écologique** - *Les ABF exploitent le potentiel écologique du bâti existant sans compromettre son intégration urbaine ni sa valeur patrimoniale.*
- **L'essor économique** - *Les ABF contribuent à l'attractivité et au développement équilibré et durable des territoires, en synergie avec les acteurs locaux.*
- **La qualité de vie** - *Les ABF concilient respect de l'identité des lieux et attentes contemporaines en matière d'usage et de confort.*
- **L'accompagnement des propriétaires privés** - *Les ABF sont à l'écoute des particuliers pour leur offrir une expertise adaptée et concrétiser leurs projets.*



Pour en savoir plus, consultez le dossier de presse de la campagne et la page : [www.culture.gouv.fr/archi-utiles](http://www.culture.gouv.fr/archi-utiles)

## **Contacts presse**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

Victor Fix  
Attaché de presse  
Tél : 06 03 22 89 45  
Mél : [vfix@lebureaudecom.fr](mailto:vfix@lebureaudecom.fr)